

Questionnaire environnements intérieurs et moisissures

Selon l'expertise menée par l'ANSES en octobre 2016 (1) l'exposition aux moisissures dans les environnements intérieurs n'est pas négligeable : jusqu'à 20% de logements en France présentent des moisissures visibles. Il existe par ailleurs des variations géographiques, météorologiques et climatiques, qui peuvent avoir des influences au niveau local.

L'exposition aux moisissures constitue un risque pour la santé respiratoire en particulier des personnes sensibles.

Vos réponses au questionnaire ci-après permettront une meilleure approche de la problématique environnementale dans votre prise en charge.

Ce questionnaire est rendu anonyme à l'aide d'un numéro qui vous a été envoyé avec ce questionnaire.

Expertise relative aux moisissures dans les bâtiments

(1) <https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2014SA0016Ra.pdf>

Numéro de dossier

Commune de résidence

Statut d'occupation

☐ Propriétaire

☐ Locataire

☐ Autre

Autre :

Type de construction

☐ Maison individuelle

☐ Appartement

☐ Autre

Autre :

Date de construction du bâtiment



1. Défauts de construction

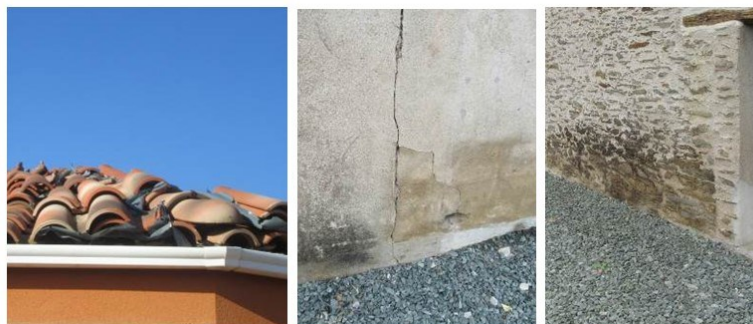
Des problèmes d'humidité dans l'habitat peuvent être liés à des défauts de construction ou d'entretien du bâti (toiture en mauvais état, façade dégradée, fissures, revêtement effrité, gouttières endommagée...).

Avez-vous

constaté ce type de désordres dans votre habitat ?

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ Autre

Autre :



Si oui, pouvez-vous préciser les désordres ci-après ? Sont-ils actuellement en cours de réparation (propriétaire / assurances) ou rencontrez-vous des difficultés pour y parvenir ?

Des problèmes d'humidité peuvent être visibles ou ressentis dans l'habitat (impression d'humidité, odeur de moisi, condensation visible sur vitrages ou menuiseries, remontée d'eau par le sol, pont-thermique, infiltration ou dégât des eaux, tâches d'humidité, papier-peint décollé, moquette humide, revêtements dégradé, salpêtre)

Avez vous relevé ce type de désordres dans votre logement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre

Autre :



Si des moisissures sont visibles, pouvez-vous préciser les pièces concernées, leur localisation ainsi que la surface approximative des tâches visibles ? Des photos seraient utiles (A transmettre aux coordonnées ci-dessous)

Le défaut de système ventilation générale et permanente d'un logement peut être responsable de manifestations d'humidité et de moisissures par condensation dans certaines pièces comme les chambres, les salles d'eau ou les cuisines en particulier.

Pourriez vous préciser le type de ventilation qui équipe votre domicile ?

- ☐ Absence de système de ventilation (mais ouverture des fenêtres)
- ☐ Ventilation naturelle (grilles d'air hautes et basses)
- ☐ Ventilation par VMC (extraction mécanique)
- ☐ Ventilation par VMC double flux (échangeur thermique)
- ☐ Autre

Autre :

En cas de ventilation par VMC, le système est il fonctionnel avec le test de la feuille de papier ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre

Autre :

En cas de ventilation par VMC double flux, l'entretien annuel des filtres est-il effectué ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre

Autre :

Humidificateurs, climatiseurs avec réservoir d'eau, refroidisseurs.

Les appareils de climatisation ou d'humidification comportent des réservoirs d'eau ou condensats qui peuvent être sources de bactéries, surtout lorsqu'ils sont peu entretenus.

Possédez vous un de ces équipements à votre domicile ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre

Autre :

3. Activités à risques

Une exposition aux moisissures peut être occasionnée de façon plus ou moins importante lors des activités de jardinage (tonte, taille, plantes, manipulation de végétaux en décomposition), de potager (bêchage, compostage, paillage, travail en serre) ou de bricolage (rénovation, atelier de bricolage, accès aux caves et greniers).

Pourriez vous préciser si vous pratiquez, ou si vous avez pratiqué, une ou plusieurs de ces activités à risques ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre

Autre :

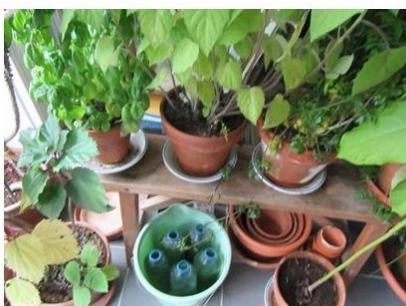


Si oui, pouvez-vous préciser les activités pratiquées ci-après ? Indiquez également si ces activités sont exercées actuellement ou l'étaient ces dernières années ?

4. Plantes vertes

En dehors d'une activité extérieure de jardinage, la présence de plantes d'intérieur peut être une source d'humidité et de moisissures parfois importante dans l'habitat en lien avec le feuillage, les racines ou le terreau.

Préciser ci-après le nombre des plantes vertes à votre domicile



5. Animaux

Certains animaux de compagnie ou d'élevage peuvent constituer un risque d'exposition aux poussières en lien avec leur alimentation (grain, foin, céréales), leur litière ou leur habitat (terrarium, volière, poulaillers, étables). Pouvez-vous préciser ci-après les animaux présents au domicile ou à l'extérieur ainsi que leur nombre ?



Dans la chambre, la présence de supports textiles anciens comme la moquette, les tapis ainsi que la literie peuvent contenir des spores d'aspergillus présents dans les poussières domestiques. Pourriez-vous préciser ci-après si votre chambre comporte tapis ou moquette et préciser également l'âge de votre literie ?

7. Milieu professionnel

Les travailleurs peuvent être au contact de nombreux polluants notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie, ou de l'agriculture. Dans le tertiaire, certaines activités ou locaux sont sources d'exposition aux moisissures : les archives (papier, cartons parfois anciens, dans des locaux parfois poussiéreux), locaux de travail anciens, moquette ancienne, système de climatisation mal entretenu, ou plantes vertes par exemple.

Si vous exercez une activité professionnelle, pourriez-vous la décrire ci-après ?



6. Terrain et environnement

Les risques liés au terrain et à l'environnement proches sont principalement liés aux travaux, aux chantiers de construction ou de voirie qui génèrent de la poussière, mais également aux activités agricoles tels que les cultures, la récolte ou les bâtiments d'élevage ; D'autres équipements collectifs comme les plateformes de compostage, les décharges d'ordures ménagères ou encore les carrières génèrent des contaminants.

Avez-vous connaissance de telles activités dans votre voisinage ? Précisez ci-après les activités présentes dans votre voisinage (distance inférieure à 200m) ?

- ☐ Chantiers de construction
- ☐ Grandes cultures agricoles
- ☐ Exploitations agricoles ou élevages
- ☐ plateforme de compostage
- ☐ carrières
- ☐ autre

autre :

